

bien de Jean Scockaert), 1524, le 7 mai : même écu, avec maillet. C. : un buste barbu. L. : *S Ian van der N...* (Aveux et dén., N° 5379).

Noot (Damoiseau Jean van der), seigneur de Carloo (cour censale et seigneurie, à Uccle); ses tenanciers donnent un acte, 1397, le 4 février : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, cinq coquilles, rangées en croix; aux 2^e et 3^e, un lion, chargé d'un écusson fruste. C. : un buste. L. : *S Ian van (!) Noot heer van ... rlo. (Cambre).*

— Jean-Antoine-Joseph, comte de *Vandernoot*, etc. (voir **Woelmont**), 1759 : cinq coquilles, rangées en croix. Ecu, ovale, sommé d'une couronne à

15 perles, dont 6 relevées. S. : deux lions regardants. Sans L. (cachet en cire rouge, dans une boîte de fer blanc) (B^{on} Arnold de Woelmont) (voir **Serjacops, Schat ; Cruijpelants**, Suppl.

Noppe, voir **Coijghem**, Suppl.

Nossegem, voir **Cruijpelants**, Suppl.

Noville. *Stassar de Novilhe*, tenant, emprunté, par *Giles de laygle* (Aigle), à *Colar de Viesvegnis* (Vivegnis), le lormier, 1378, .xvj. jours de fenal moy : un lion couronné, l'épaule chargée d'une rose. L. : ★ *S' Stas...*, *Novilhe* (Arch. de l'Etat, à Hasselt, Seigneurie de Heers) (voir **Constant**, Suppl.).



OELENSBERCH, voir **Creeft**, Suppl.

Oemens, voir **Cache**, Suppl.

Oerdinge, voir **Taijen**.

OESTERWIJC, voir **Schat**.

Oijenbrugge, voir **Ligne**, **T[h]ibau[l]t**, **Vervoz**.

Oignies, voir **Woelmont ; Everbout**, Suppl.

Oisy, voir **Zwaef**.

Olhain. *Joos dollechain, sciltcnape, heere van Bouvengies* (Bouvigny?), déclare tenir, de la châtellenie de Courtrai, *igoet ten Broucke* (9 bonniers), à Vive-Saint-Bavon, avec bailli, 7 échevins et divers droits; sans date, commencement du xvi^e siècle : deux besants, ou tourteaux, en chef; le reste de l'écu est cassé. C. : une tête et col d'animal. T. : deux hommes sauvages, sans massue. L. : *S Iosse dolle ain* (Fiefs, N° 2029).

Olivier, voir **Tellier**.

Oliviers (*Johannes*), senior, échevin de Louvain, 1531 (n. st.) : le sceau décrit T. III, p. 65, des années 1505-21. Il y a lieu de remarquer que les trois meubles blasonnés feuilles de chêne, qui se retrouvent également dans les sceaux de *Johannes junior*, 1527-47, sont des pommes de pin (voir armorial manuscrit du xvi^e siècle, en possession de M. Max. de Troostembergh d'Oplinter).

Omalia (Guillaume) (sans particule), échevin du comté de Heers, 1640 : une croix, cantonnée de douze besants, ou tourteaux. L. : ✠ *Willem Omalia* (Arch. de Hasselt, Seigneurie de Heers).

Onbejaghen, voir **Valcke**.

Onredene, voir **Wesemael**.

Oosterhout, voir **Heyden**, Suppl.

Oosterlinc. *Jean Doesterlinge* déclare tenir, du comte de Flandre, par l'intermédiaire du château d'Harlebeke, un fief à *Deerlijk*, 1420, le . . mai : une fasce, accompagnée de trois (2, 1) molettes. L. : *S Ian d. . s. erlinc* (Fiefs, N° 9729).

— *Josse Doosterlins* (et *Doosterlinc*), fils de Jean, déclare tenir, dudit château, un fief à *Deerlijk*, avec bailli, rente seigneuriale, etc., 1442 (n. st.), le 20 février : même écu. L. : *linc* (Ibid., N° 9735).

— *Pieter Oesterlinc, vriendelijke voocht* d'Adrienne *Spruits* (Spruijt), fille de Jean, qui tient, d'Adrien van *Zuudoort*, un fief à *Vracene*, 1527, le 20 mai : deux étoiles à cinq rais en chef et une merlette contournée en pointe. S. : un lévrier. L. : *Osterlinc* (Ibid., N° 7286).

Oostkerke (Jean, seigneur d'), chevalier, déclare tenir, du bourg de Bruges, *thof te Oostkerke*, l'amanie du métier d'Oostkerke, etc., 1421 (v. st.), le 23 avril : trois croissants. C. cassé (fort endommagé) (Fiefs, N° 8361).

Ophem (*Johannes de*), échevin de Bruxelles, 1458 : une bande de cinq losanges, le 1^{er} chargé d'une étoile à cinq rais. C. : une tête barbue cerclée. L. : *Si' Ian van Ophem* (voir T. III, p. 70) (Etabl. relig., Chartreux, près de Bruxelles, c. 4106, A. G. B.).

— (*Dominus Henricus de*), *dominus de Relegghem*,

miles, échevin de Bruxelles, 1438 : une bande de cinq losanges. C. cassé. Seul, l'écu subsiste (*Cambré*) (voir **Pipenpoij**, **Sayn**, **Saventhem**, **Villegas**, **Weert**; **Asseliers**, Suppl.).

Opilio, voir **Schefer**.

Ordange. Thierry van *Ordinghen*, échevin de Saint-Trond, 1476, 7 : une feuille de nénuphar (avec sa tige). L. : *S' Dierick van Ordinghe* (Abb. de Saint-Trond, c. 8, 9) (voir **Taijen**; **Cannart**, Suppl.).

Orimont. Armes : d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en pointe d'une étoile du même. Sur un cachet, de style Louis XV, cet écu est sommé d'une couronne à neuf perles et supporté, à dextre, par un lion couché, regardant, et, à senestre, par un lion rampant, regardant. Quatre croix d'ordre se trouvent suspendues à la console (matrice en possession de MM. Blin d'Orimont, frères, à Forest) (voir **Tellier**).

Voici, sur la famille Blin d'Orimont, quelques détails extraits de documents authentiques, en possession desdits :

Le 20 mai 1700, Antoine Blin de Barly et sa femme, *Jacomina* van Laar font baptiser un fils : *Anthony* (Antoine), à Rhenen, arrondissement d'Arnhem.

Le 23 juillet 1736, sont mariés, à Bailleul (Nord), *dominus* Blin de Wanquetin (fils de *dominus Antonius*), originaire de Rhenen, province d'Utrecht, domicilié à Houdain (Artois), et noble demoiselle Marie-Hélène-Charlotte-Louise de Gourdin des Haubois, fille de noble seigneur Philippe-Hubert, grand-bailli héréditaire de la ville et châtellenie de Bailleul ; témoins : noble seigneur Philippe-Charles-Louis de Gourdin des Haubois, grand-bailli de Bailleul, et *dominus Blin de Wanquetin*, leur frère et père respectif.

Le 11 décembre 1742, est né et baptisé, à Houdain (Pas-de-Calais), Louis-Joseph-Hubert Blin, fils légitime de M^{re} Antoine et de M^{re} Marie-Hélène-Charlotte *Desgourdain*, habitant ladite commune.

Le 21 août 1747, est décédé, à Houdain, le sieur Antoine Blin, époux de *Charlotte-Louise desgourdain*, demoiselle de *Hauboy*, âgé d'environ 38 ans, et enterré dans l'église, sous cette épitaphe, en lettres capitales, sans armoiries :

ICV
REPOSE LE CORPS DE M^r
ANTHOINE BLIN SEIGNEUR
DE WANQUETIN PREVOT
DE CE BOURG D'HOUDAIN
DECEDE LE 20 AOUT
1747 AGE DE TRENTE
HUIT ANS LE QUEL
AVOIT EPOUSEE DAM^{oiselle}
LOUISE CHARLOTTE
DE GOURDIN
REQUIESCAT IN PACE
AMEN

(attestation du maire, du 23 juin 1893).
Le 12 février 1774, se marient, à Beaumont, en Hainaut, *dominus Ludovicus Josephus Hubertus Blin d'Orimont* et *domina Maria Theresia Reuffet* ; un des témoins : Alexandre-Joseph-Hyacinthe Reuffet.

Le 23 mars 1783, est baptisé, à Sainte-Ménéhould (Marne), Antoine-Louis, fils légitime de messire Louis-Joseph-Hubert de *Blin Dorimont*, écuyer, lieutenant de cavalerie, sous-lieutenant au corps de la maréchaussée de la compagnie de Champagne, à Sainte-Ménéhould, et de dame Marie-Thérèse Reuffet. Parrain : Charles-Antoine Blin, écuyer, seigneur de Wanquetin et Gaudiampres, ancien officier d'infanterie au régiment de Béarn, représenté par Etienne Paux ; marraine : demoiselle Marie Anne Reuffet, tante maternelle, représentée par Lucie Buirette.

Le 25 messidor an III, le citoyen Louis-Joseph-Hubert *Blin d'Orimont*, né, à Houdain, le 11 décembre 1742, lieutenant de milice au bataillon d'Arras, le 23 juin 1760, second lieutenant de grenadiers provinciaux, le 4 août 1771, exempt de la maréchaussée du Hainaut (à Maubeuge), le 21 décembre 1772, sous-lieutenant (à Saint-Flour) avec brevet pour tenir rang de lieutenant de cavalerie, le 1^{er} juillet 1778, lieutenant de la gendar-

merie nationale (départ. de la Marne), le 19 juin 1791, est nommé capitaine dans la gendarmerie, 1^{re} division, à la résidence de Châlons (Marne), à compter du 1^{er} Nivôse an III.

Le 24 août 1809, à Mons, devant le notaire Nicolas Guillemain, Antoine-Louis *Blin d'Orimont*, capitaine de grenadiers au service de l'empereur des Français, fait son testament. Il institue pour héritier universel son père Louis-Joseph-Hubert *Blin d'Orimont*, ancien capitaine de cavalerie, demeurant à Beaumont, pour lui donner « un témoignage de mon respect, de ma gratitude pour les marques de bonté et de tendresse qu'il m'a cessé de me prodiguer » (il signe : *Blin d'Orimont*).

Le 28 septembre 1814, à Paris, « le Premier Valet-de-Chambre du Roi, Comte... » nom illisible (son cachet : écu d'azur à trois hures de sanglier, sommé d'une couronne à sept perles) notifie à « Monsieur Louis-Joseph-Hubert Blin d'Orimont, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis, à Beaumont (Départ. du Nord) », que le roi lui a conféré « la Fleur de Lys ».

Le 9 décembre 1815, est mort, à Beaumont, « Monsieur Blin Dorimont, Louis-Joseph-Hubert, capitaine de gendarmerie retiré », chevalier de Saint-Louis, âgé de 73 ans, natif de Wanquetin, près d'Arras (L'état de service de cet officier, au ministère de la guerre, à Paris, l'appelle : « *Blin Vaquetin dit Dorimont* »). Il établit qu'il fut réformé le 22 septembre 1797, retraité, pour ancienneté de service, le 13 janvier 1803.

Le 22 août 1814, à Beaumont, devant le notaire Bombled, firent un contrat de mariage Monsieur le Baron Antoine Blin d'Orimont, colonel au service de France, chevalier de plusieurs ordres, en garnison au Mans (Sarthe), fils majeur, âgé de 31 ans, du sieur Louis-Joseph Blin d'Orimont, capitaine en retraite, chevalier de Saint-Louis, et de feu dame Marie-Thérèse Reuffet, et demoiselle Julie-Albertine Le Tellier, âgée de 20 ans, fille de feu François-Denis et de Marianne Reuffet, sa veuve, demeurant à Beaumont.

Le 24 juillet 1815, au Mans (Sarthe), est née Almire-Adèle-Marie-Maltilde (1), fille du baron Antoine-Louis Blin d'Orimont, lieutenant-colonel, et de dame Julie-Albertine-Joseph *Letellier*, dont les âges sont indiqués comme étant de 31, respectivement de 20 ans.

Le 3 octobre 1818, à Beaumont, est né Alfred-Alexandre-Edouard, fils du baron Antoine-Louis Blin d'Orimont, colonel, etc., âgé de 34 ans, domicilié à Cousolre, et de dame Julie-Albertine-Joseph *Letellier*.

Orley. T. III, p. 74, *Johan von Urley*, 1368, porte les deux pals, accompagnés au point du chef d'une étoile à cinq rais (voir **Busleyden**, **Druet**, Suppl.).

ORSCHELAERE. Charles van *Orscelaere*, receveur de Hugues de Melun, prince d'Épinoi, connétable de Flandre, châtelain de Bapaume, baron d'Antoing et de Boubiers, seigneur de Richebourg, Cunchy, Saulty, Beaumetz, Metz-en-Couture, *Sanguyn* (Sanghem), *Breucq*, etc., qui tient, du Vieux-Bourg, à Gand, comme fils unique de feu sire François de Melun, comte d'Épinoi, baron et seigneur desdites terres, chevalier de la Toison d'or, etc., les fiefs dits *twijl landt*, à Assenede (100 mesures), et *ter Nieuwemburch*, illec (18 mesures), avec 18 arrière-fiefs, etc., 1532, le 10 décembre : trois flanchis et une bordure (simple). C. : un flanchis entre un vol. L. : *S Carolus va . Orschelaere* (Fiefs, Nos 2279, 2278).

Orten, voir **Emont**, Suppl.

Oschetzki. T. III, p. 79. *Saingheim* est, non pas : Sainghin (en France), mais : Sijngthem (Flandre).

Ossel. *dominus Johannes de Ossele*, miles, en qualité de *dominus fundi*, déclare que *Johannes dictus de Bardenghem* (Baerdeghe) a promis, devant lui



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.

Pl. CCXLVII.

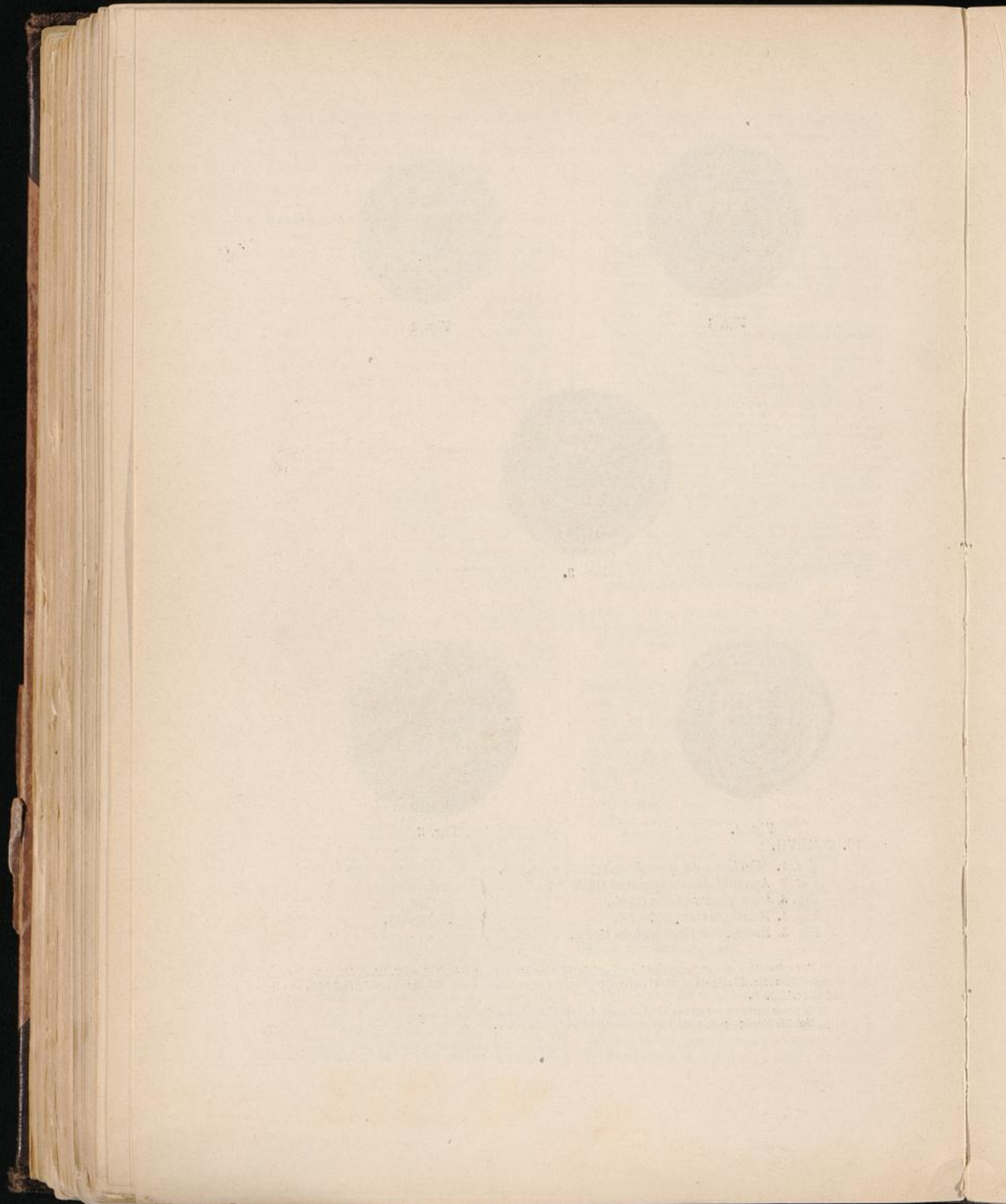
- Fig. 1. *Walterus de Runckerna* (1293, n. st.) (1),
 Fig. 2. *Arnould de Gossoncourt* (1315) (2),
 Fig. 3. *Jean Wauwelbone* (1366),
 Fig. 4. *Henri Oliviers* (1370) (3),
 Fig. 5. *Pierre van Baerdeghem* (1436),

échevins
 de
 Tirlemont.

(1) Par suite d'une erreur typographique, l'article *Runckerna* a été placé, au T. III, p. 290, entre les articles *Rukkelingen* et *Rullemakere*; il doit se placer, à la p. 293, entre *RUNKEL* et *RUPACH*.

(2) Ce sceau porte un écu au sautoir échiqueté. L. : ✠ S' Ar d Gosec't scabi then ..

(3) Voici la légende de ce sceau : ✠ S' Heinrich Olivieri scabini then.



et ses censiers, une rente au monastère de la Cambre et lui a engagé un demi-bonnier de prairie sis *apud Voloch*, 1288, en décembre : cinq losanges, rangés en croix. L. : . . . *han dossell* (Cambre).

Ossenbroek. *Here Johan van Ossenbroych*, chevalier (voir **Hulhuizen**), 1349 : un rencontre de bœuf. L. : *S' Iohis d' Ossebryc militis* (Dusseldorf, Clèves-Mark, N° 234).

Oste, voir **Marcke**, Suppl.

Oude, voir **Cruijpelants**, Suppl.

Ouden, voir **Septfontaines**

Oudenburg, voir **Slijpen**.

Ouden Esche, voir **Busleyden**, Suppl.

Oudeslote, voir **Tollenare**.

Ougodt, voir **Broers**, Suppl.

Oultremont. *Outa dotromont, escuuir*, souverain majeur de la haute cour de Bioul, 1505, le 28 octobre : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un lion ; aux 2^e et 3^e, trois roses (Arch. de l'Etat, à Hasselt, Seigneurie de Heers) (voir **Vervoz**).

Oupeye. *Adam de Uppey, miles, temporalis dominis villarum de Harstatio* (Herstal) *et de Ruttis* (Russon), au diocèse de Liège, déclare que la *curia* que l'abbesse et le monastère de Burtscheid, au diocèse de Cologne, viennent d'acquérir (*obtinent*), à Russon, un franc-alléu, et qu'il ne lui est dû, de ce chef, que des cens, des chapons, de certaines terres, et un *mansionarius, pro tempore nobis statuendus*, 1412, le 19 décembre : six (3, 2, 1) fleurs de lis. C. : une tête et col de . . . entre deux tubas, les pavillons en haut, accostés (c'est le sceau décrit, T. III, p. 87, d'après des actes de 1374) (Dusseldorf, Burtscheid).

Outrijve, voir **Autrijve**, Suppl.

Overbeke (Jean van), fils de Jean, procureur dans la Chambre du Conseil, remet au haut-bailli de Courtrai, dénombrement de deux fiefs : 1^o, *de hoffstede van mijnen goede tovermeersch*, de 9 bonniers, à Machelen, avec rente, un bailli ; 2^o, *den cleenen Carieijt, illec*, avec rente, bailli ; les deux fiefs comprenant divers droits seigneuriaux et relevant, le premier de la seigneurie de *ten Erde*, à Machelen,

appartenant à François de Beer, fils de maître Jean, le second de la cour d'Axpoel, appartenant à Guillaume de Wale, fils de maître Pierre (les baillis de ces fiefs étant tenus d'emprunter des échevins du suzerain respectif), 1502 (n. st.), le 12 mars : un chevron, accompagné de trois merlettes. S. senestre : un lion. L. : *S Ians van Overbeke* (Fiefs, N°s 1768, 10363).

Overbeke (Josse van), fils de Jean, déclare tenir, de la cour et seigneurie d'Aijshove, appartenant à *Edelen man Joncheere Anthuenis van Mastain* (Mastaing), le fief dit *de Eerspachtere*, à Machelen (aboutissant à la maison de Jacques van *Leijns*), avec rente, bailli (qui emprunte des échevins de la seigneurie de Machelen), etc., 1502 (n. st.), le 12 mars : dit sceller de son propre sceau, mais se sert de celui du précédent (Ibid., N° 3179) (voir **Rijcke**).

OVERDILE (Vincent van) remet au haut-bailli de Courtrai dénombrement de deux fiefs, tenus par lui 1^o, 10 1/2 mesures, avec rente, un bailli (qui emprunte les échevins de la seigneurie de Pouques) ; 2^o, la dime dite *de Raterdijnc*, à Wijngene, avec rente, un bailli ; les deux fiefs comprenant divers droits seigneuriaux et relevant, le premier de la seigneurie de Saint-Amand (mouvant, elle, de l'abbé de Saint-Amand-en-Pèvele), appartenant à *edelen ende werden heere mer Roelandt, heere van Poucke* (Pouques), le second de la seigneurie de *ter Vloet* (mouvant de noble seigneur Jean van Claerhout, seigneur de Coolscamp, par l'intermédiaire de la seigneurie dite *Aeijshooftsche*), appartenant à Louis de Wulf, 1502 (v. st.), le 12 avril : une bande, chargée de trois écussons au sautoir engrêlé, posés en pal, et accompagnée en chef à senestre d'une coquille. L. : *S Vincent van Overdyle* (Fiefs, N°s 2186, 2184).

Overloo, voir **Winghe**.

Overschie, voir **Wisbecq**.

Overveld, voir **Wesembeek**.

OWE (*Amelius, miles de*), . . . *quod cum in porcensi ecclesia* (Burtscheid) *filiis meas ad famlandum (!) deo sub cisterciensi ordine collocassem*, donne à cette abbaye, de l'aveu de son fils, Jean, une rente de 18 muids de seigle, *de curia mea in Bornhei[m], prope Juliacum, sita*, 1234 (sans autre date) : écu pyriforme, à trois feuilles de nénuphar (sans tiges). L. : ✠ ★ *Amilivs de Owe* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, N° 30).